



Les P'tits Naturés



École primaire à pédagogie alternative

DEVENEZ MÉCÈNE

**Au coeur du Domaine Arc-en-ciel
à Mont-sous-Vaudrey (39380)**



www.lespetitsnatures.fr



QUI SOMMES NOUS ?

L'école primaire privée les P'tits Naturés : une pédagogie active et bienveillante

L'École Primaire Les P'tits Naturés est une école privée à pédagogie alternative située dans le Jura à Mont-sous-Vaudrey.

Elle fait partie de l'écosystème transgénérationnel innovant du Domaine Arc en Ciel ayant vocation à favoriser la mixité et le lien entre les âges de 3 à +90 ans.

L'équipe est composée d'enseignantes et d'intervenants qui accompagneront l'enfant vers l'acquisition des compétences du Socle Commun de Connaissances et de Compétences requis tout en permettant l'autonomie et la prise d'initiative.

Au cœur d'un parc naturel grandiose de 10 hectares, nous offrons un contact quotidien avec la nature dans le courant pédagogique des Forest School où l'école se fait en partie dehors.

Nous choisissons aussi d'accorder une place de choix à l'apprentissage des techniques d'hygiène de vie.



Un enfant apprend mieux en étant acteur de son savoir et non un simple réceptacle. Le système éducatif doit s'adapter aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui : il ne s'agit pas de remplir les cerveaux mais d'aider l'enfant à construire son identité, à inventer sa vie pour devenir demain un adulte créatif et entreprenant bien dans son corps et dans sa tête.

vivre, grandir, s'épanouir

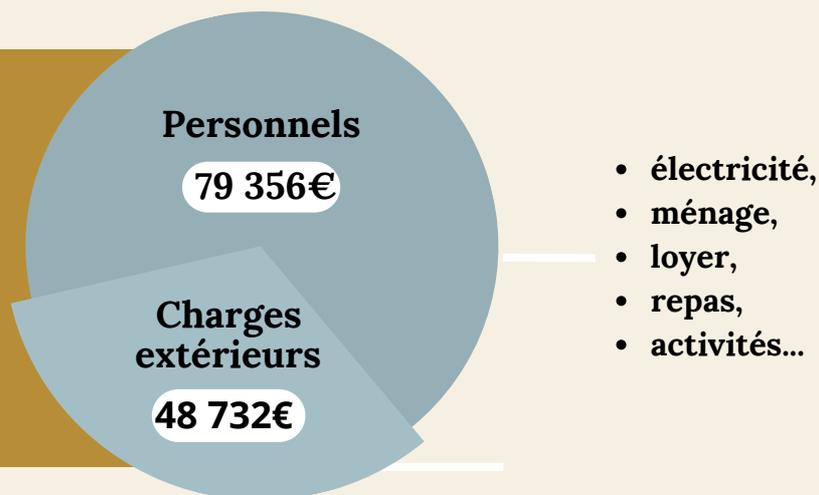
POURQUOI NOUS RECHERCHONS DES FINANCEMENTS ?

Parité, Mixité et Inclusion : Rejoignez nos valeurs !

Pour une année, les écolages auxquels s'ajoutent la cantine et le périscolaire reviennent à un total de 6 466€ par enfant.

Les écoles privées hors contrat ne bénéficient d'aucune subvention, et doivent supporter un budget conséquent.

C'est pourquoi les frais de scolarité restent malheureusement assez élevés.



- 2 enseignantes,
- 1 éducatrice

Ce budget conséquent peut être un frein pour les familles comme l'explique Madame Virginie Crottet (Rahon, 39) :



Maman de 3 filles, dont Meyline 7 ans, j'aimerais tellement inscrire cette dernière à l'école Les P'tits Naturos. Elle serait plus épanouie que dans une école publique. Meyline est une petite fille hyperactive, qui veut toujours aider les autres et qui communique très bien avec la nature. De ce fait, à l'école publique elle s'ennuie et ne travaille pas beaucoup. Classée parmi les enfants en difficulté alors qu'elle travaille bien et a d'énormes capacités (selon le maître du RASED). Nous n'avons pourtant pas les moyens de payer cette école qui propose un très bon programme. Le financement nous permettrait de bénéficier d'un tarif plus accessible. Je pourrais ainsi scolariser ma fille dans cette école qui m'a fortement été conseillée par mon médecin et ma kinésologue. Selon eux, Meyline se sentirait bien mieux car elle pourrait améliorer et canaliser son comportement.



Nous voulons offrir la possibilité aux familles de réduire les coûts.



Le mécénat en est une !



COMMENT AIDER ?

Réduction des frais de scolarité selon le montant du don (base de 20 élèves).

Montant du don	5 000€	10 000€	15 000€	20 000€	25 000€
Economie annuelle par famille	518 €	497 €	476 €	455 €	434 €
Economie mensuelle par famille	20 €	40 €	62 €	83 €	104€

En alimentant le fond de subvention des écolages vous aiderez les familles puisque le montant de votre don sera réparti équitablement.



Ou en finançant la scolarité d'un enfant issu d'un milieu social défavorisé sur 3 ans ; montant du don de 19 400 euros.



ET VOTRE INTÉRÊT DANS TOUT ÇA ?



Vous pouvez soutenir notre projet en devenant mécène du Domaine Arc en Ciel.

Le mécénat d'entreprise est un soutien matériel ou financier apporté à un organisme d'intérêt général.

Vous pourrez ainsi faire des économies en déduisant de vos impôts 60 % des dons effectués à notre association dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaire (en cas de dépassement les dons excédentaires peuvent être reportés sur les cinq années suivantes).



Si vous êtes une petite entreprise sachez que la loi de finances de 2020 plafonne les dons à 20 000 € pour des exercices démarrant au 1er janvier 2020. Le chiffre d'affaire à retenir est celui réalisé l'année du don, pour son montant hors taxe. En cas de dépassement de la limite de 5%, les dons excédentaires peuvent être reportés sur les cinq années suivantes.

Vous pourrez aussi développer votre Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) pour faire de vos engagements une stratégie de communication.



LE MOT DU CRÉATEUR D'ÉCOLE



Je souhaite offrir aux enfants tous les outils qui leur permettront demain d'être des adultes autonomes bien dans leur corps et dans leur tête. Dans notre école, chacun est considéré dans tous les aspects de sa personne : intellectuel, physique, émotionnel, chimique.

Les enfants apprennent à vivre sainement, à respecter la nature, à être solidaires avec leurs pairs et avec leurs aînés. « J'ai toujours été passionné par tout ce qui touche de près ou de loin au Vivant. Avide de comprendre ce qui maintient l'Homme en santé, j'ai commencé mon exploration « humaine » par une formation en massothérapie. J'ai rapidement intégré que l'être humain n'est pas qu'un corps physique fait de chair et de sang. Être en bonne santé est un juste équilibre entre tous les plans qui forment un individu. J'ai trouvé dans la naturopathie l'approche qu'il me manquait pour relier tous ces plans.

Dans un monde où il est chaque jour un peu plus important de faire le choix d'être pleinement acteur de son bien-être, il fallait transmettre ces prises de consciences et connaissances. En 2012, j'ai fondé, avec l'aide de formateurs engagés, mon propre établissement pédagogique : l'École de Naturopathie Appliquée et de Médecines Non Conventionnelles (ENA & MNC), où je propose un enseignement de la naturopathie. J'ai créé par la suite une formation pionnière en France de Naturopathie Animalière. Cette formation se définit comme un ensemble de pratiques axées sur le maintien de l'équilibre physique et émotionnel des animaux de compagnie tout en y impliquant activement leurs propriétaires.



Kévin LOMBERGET

Fondateur et directeur de l'école ENA & MNC. Fondateur du domaine arc en ciel et créateur de l'école primaire les p'tits naturos.

LE MOT DU CRÉATEUR D'ÉCOLE



Après 10 ans d'expérimentation et de perfectionnement, le temps était venu d'œuvrer pour un projet plus grand au service de l'Être. En toute cohérence l'idée m'est venue de créer un centre pluridisciplinaire et multigénérationnel.

Mon équipe et moi avons trouvé le lieu idéal, un domaine spacieux entouré par 10 hectares de végétation. Un terrain propice au développement du Vivant sur lequel vont germer :

- **Le centre de formation** d'excellence en naturopathie humaine et animale ENA & MNC
- **Le laboratoire de recherches** en médecine fonctionnelle et préventive : LIINMS
- **Le centre de soins** où médecins et naturopathes / différents profils de thérapeutes vont collaborer ensemble
- **Une cohabitation seniors** à l'ergonomie adaptée pour les personnes âgées : Résidence la Jouvencité
- **Un restaurant collectif engagé** pour des repas sains
- **Une école maternelle et élémentaire à la pédagogie individualisée : Les P'tits Naturòs**

Parce que la connaissance de soi commence dès le plus jeune âge, j'ai à cœur d'offrir aux enfants et à leurs familles un lieu chaleureux et bienveillant, ouvert sur la nature et sur les autres où les apprentissages se développent dans le respect des différences et des rythmes propres à chacun. Lors de mon parcours j'ai constaté que les écoles publiques se heurtent à de nombreuses difficultés pour proposer un environnement épanouissant. C'est pourquoi j'ai décidé de m'entourer d'enseignants expérimentés pour créer une Ecole Primaire alternative.

Rejoignez notre aventure et nos valeurs en devenant mécènes.





Les P'tits Naturés



CONTACT



+33 (0)6 51 55 77 98
contat@lespetitsnatures.fr

www.lespetitsnatures.fr

DEVENEZ MÉCÈNE

Au coeur du Domaine Arc-en-ciel
à Mont-sous-Vaudrey (39380)



www.lespetitsnatures.fr